

PROGRAMME

Stratégies en matière de responsabilité médicale : CCI, TA ou TJ ?

Date : mercredi 7 juin 2023 de 10h à 12h.

Durée : 2h.

Lieu : en distanciel.

Contenu de la formation :

I - Pour déterminer la meilleure stratégie : 7 questions à se poser

II - Pour éprouver ses choix stratégiques : 6 cas concrets

Bénédicte Papin, avocate au barreau de Paris - cabinet Papin Avocats,
spécialiste en droit de la santé et en réparation du dommage corporel.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux découlant du choix de juridiction
- S'appropriier les bonnes questions à se poser pour déterminer la meilleure stratégie.

Méthode pédagogique :

Approche pragmatique de la matière. Pédagogie favorisant l'interactivité entre participants et intervenants via un tchat.

Prérequis :

Etre avocat.

Public visé :

Avocats.

Niveau 2 :

Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Support pédagogique :

Il sera remis en fin de formation.

Évaluation de la formation :

Un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation.

Information et inscription :

[cliquez-ici](#)

Tarif :

Conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.